

Cosne ma ville

Le mag

PLAN DE RÉNOVATION URBAINE : RÉSIDENTIALISATION DE GAY LUSSAC P.8

Zoom sur Cœur de Loire p.5
Lancement du portail famille :
un nouveau service en ligne à
destination des parents

Attractivité p.6&7
Mise en place du Plan
de lutte contre les
logements inoccupés

Solidarité p.15
Rejoignez la Réserve
Communale de Sécurité Civile

oreiller à mémoire de forme

Chaise garde-robe

Lit Médicalisé

Déambulateur

- CONFORT BIEN-ÊTRE
- SOINS HYGIÈNE
- MOBILITÉ HANDICAP
- ORTHOPÉDIE CONTENTION
- CONNECTÉ MÉDICAL
- PROFESSIONNELS SANTÉ
- NUTRITION DIÉTÉTIQUE
- BÊBE MAMAN

MEDICAL LAFAYETTE COSNE
Avenue du 85ème de ligne
58200 Cosne Sur Loire
03 86 26 84 90
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 18h

MEDICAL LAFAYETTE CLAMECY
19 Avenue Jean Jaures
58500 Clamecy
03 86 27 01 73
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

SPÉCIALISTE DE LA VENTE & DE LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

Optic 2000 OPTIQUE POITRENEAU

- Se déplace À DOMICILE •
- Spécialiste BASSE VISION •

Du Lundi au Samedi 9h-19h en continu
Tél. : 03 86 28 15 68
optiquepoitreneau@gmail.com
25-31, rue St-Jacques
58200 COSNE-SUR-LOIRE

MON OPTICIEN VIENT Chez moi

nièvre habitat

À vos côtés au quotidien

Notre agence de proximité à Cosne-sur-Loire
9 Mail Saint-Laurent - 03 86 28 85 40
www.nievrehabitat.com

Plaques de plâtre Revêtements sols et murs

Villechaud - 40 Place du Chat
58200 Cosne-sur-Loire
deco.concept58@gmail.com
f 06 65 20 58 39

Déco Concept RENOVATION

Location d'espaces de stockage

Libre accès 24/24 Stocker en toute sécurité

03.86.71.85.34

www.sosbox.net

39 rue de Verdun 58640 Varennes-Vauzelles
6 rue des Fondateurs 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

IBBEC
Institut de Biologie du Bien-Être Corporel

NOUVEAU ! 50% de réduction*

Conseils en nutrition
SURPOIDS - DIABÈTE - CHOLESTÉROL

*Pour les jeunes, les familles nombreuses et les personnes de faibles revenus.
Sur RDV au 56 rue des Frères Gambon, à Cosne
03 67 10 25 24 | info@ibbec.fr | www.ibbec.fr

SOMMAIRE



COSNE MA VILLE | N°108 MARS ET AVRIL

Tirage à 6 300 exemplaires
Directeur de la publication :
Daniel Gillonnier
Directrice adjointe de publication :
Stéphanie Ouvry
Rédaction et création :
Service communication
Ont collaboré à ce numéro :
Les services de la collectivité
Photos / illustrations :
Ville de Cosne, Carré d'Arche, Freepik, Flaticon (sauf
indications maquette)
RÉGIE PUBLICITAIRE
AF Communication, 26200 Montélimar
IMPRESSION
Inore Groupe, 58640 Varennes-Vauzelles
DISTRIBUTION : Milee, 58000 Nevers

La Ville de Cosne a choisi une communication
éco-responsable. Ce document a été imprimé
avec des encres végétales sur du papier
100% recyclé et certifié PEFC

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Docteur Jacques Huyghues des Étages
BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex
Tél. : 03.86.26.50.00 - Fax : 03.86.26.50.16
cosne@mairiecosnesurloire.fr

mairiecosnesurloire.fr

 @ville.cosne

 @villedecosne

Cosne, ma Ville est disponible en version
audio sur le site : mairiecosnesurloire.fr



Flashez le code
pour accéder à la
version numérique

QUESTIONS AU MAIRE p.4

ÉCOLES | ZOOM SUR COEUR DE LOIRE p.5

ATTRACTIVITÉ p.6 & 7

TRAVAUX p.8 & 9

L'aménagement urbain du Quartier Saint-Laurent se poursuit...

BIODIVERSITÉ p.10

TRANSITION ÉCOLOGIQUE p.11

AGENDA p.12

PARTICIPATION CITOYENNE p.13

INTERVIEW p.14

Rencontre avec Fanny Giovacchini, Directrice de
l'Association Trajectoires

SOLIDARITÉ p.15

Rejoignez la Réserve Communale de Sécurité Civile !

CULTURE p.16 & 17

SPORT p.18 & 19

Le Kick-boxing en pleine forme !

PORTRAIT p.20

A l'occasion de la Journée de la Femme, portrait d'une
personnalité locale : Germaine François, 1^{ère} femme élue
Députée de la Nièvre

INFOS PRATIQUES p.21

COSNECTÉS p.22

EXPRESSION POLITIQUE p.23

Daniel Gillonnier

Répond à vos Questions !



Quelle est votre approche du développement des énergies renouvelables sur la commune ?

A contrario des énergies fossiles, une énergie renouvelable est une énergie issue d'une ressource disponible en quantité illimitée. Les énergies renouvelables identifiées sont le photovoltaïque, l'éolien et la biomasse.

La France est le seul pays d'Europe à ne pas atteindre ses objectifs : la part, en 2020, des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie représente 19%, au lieu des 23% attendus. Nous avons, collectivement, notre part à prendre pour atteindre ces objectifs.

Pour la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire, l'orientation photovoltaïque est privilégiée.

Depuis quelques semaines, chacun a pu observer les travaux de génie civil en cours, sur le site de l'aérodrome, au sud de la commune.

Prochainement, un parc photovoltaïque au sol se déploiera sur presque 30 hectares, occupant principalement des « délaissés » de l'aérodrome, propriétés de la commune. D'initiative publique, cette ferme solaire produira l'équivalent de la

consommation en électricité de 15 000 habitants. Elle sera mise en service début 2024.

Toujours sous initiative communale, dans le cadre d'une expertise en cours, avec l'appui du Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), certains bâtiments publics, comme le Centre Technique Municipal ou les gymnases, pourront être équipés de panneaux photovoltaïques.

Les potentiels sont nombreux. Ils doivent être étudiés avec discernement et les projets correspondants être conduits avec transparence.

Demain, les friches industrielles, les parkings, les toitures, plus globalement les surfaces "artificialisées" seront autant d'espaces qui pourront accueillir des dispositifs de production à partir de l'énergie solaire.

C'est bien connu : les procédures sont longues. Outre les autorisations administratives, les exigences d'une localisation adaptée, les craintes face aux différents impacts et autres nuisances réclament des démarches impératives de concertation et de consultation citoyennes.

Enfin, la question du recyclage des matériaux ne doit pas être un frein : un panneau solaire se recyclant à plus de 90% selon la filière française.

C'est un fait partagé par toutes et tous : le développement des énergies renouvelables est déterminant pour la préservation des ressources et une certaine indépendance énergétique.

Et cette ambition ne pourra être atteinte qu'en tenant compte également des spécificités de notre territoire.

Daniel Gillonnier

Daniel Gillonnier répond à vos questions dans votre magazine !
Envoyez vos questions à communication@mairiecosnesurloire.fr

LES ÉCOLIERS ET LEUR MUSÉE !

Nombreuses sont les classes qui profitent chaque année du **musée et de ses expositions. Véritable ouverture sur le monde culturel et patrimonial de proximité**, le musée de la Loire s'impose comme une offre d'éducation artistique concrète et incontournable pour les enseignants qui y trouvent une autre manière d'aborder les différentes disciplines scolaires.

Ainsi, à l'automne 2022, **près de 20 classes** de toutes les écoles de Cosne-Cours-sur-Loire sont venues découvrir l'histoire et les techniques de la faïence dans le cadre de l'exposition temporaire au cours d'une ou deux séances suivies d'un atelier. Il en résulte la réalisation de décors sur assiettes en utilisant les techniques, comme celle du poncif ou du pochoir, et les couleurs du faïencier.

► Le musée de la Loire propose également aux écoliers du territoire de participer comme chaque année activement à **Loire en fête**. En 2023, ils sont invités à réaliser un **giroué** (sorte de girouette de mât de bateau) qui sera soumis au **vote du public**. La classe lauréate se verra offrir l'opportunité de voguer en fin d'année sur **Princesse de Loire**, le vaisseau amiral de l'Association des Gabarriers du Haut Val de Loire.



Zoom sur la Com-Com

Lancement du portail famille en mai 2023 : un tout nouveau service en ligne à destination des parents !



Simplicité, efficacité, sécurité...

Cœur de Loire facilite vos démarches administratives au quotidien et met en place un nouveau service en ligne dédié à tous les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à la cantine scolaire et/ou en crèche. **Ce nouveau service vous permettra de gérer toutes les informations de la famille !**

Faciliter vos démarches pour inscrire vos enfants à la cantine

Ce nouveau portail famille sera lancé **dès le mois de mai**. Vous serez informés de l'ouverture des inscriptions. Il suffira de créer votre espace personnel pour accéder à une **multiplicité de services en ligne**.

Depuis votre compte sécurisé, vous pourrez gérer vos inscriptions annuelles, modifier les jours de fréquentation, consulter et payer vos factures en ligne, déposer des documents en ligne (ex : certificat médical...), accéder à des informations, des alertes... Ce nouveau portail famille offrira une **plus grande souplesse** dans la gestion de vos inscriptions, et vos factures seront ajustées au réel selon la présence de vos enfants.

Simplifier les inscriptions et le suivi de votre dossier en crèche

Le Portail Famille sera également dédié à l'**inscription en crèche et au suivi de votre dossier**. Depuis votre compte vous pourrez prendre rendez-vous pour une pré-inscription, gérer les informations de votre dossier, scanner les pièces justificatives et télécharger les factures. Les parents qui auront ouvert un dossier dans le cadre de la garde de leur tout-petit à la crèche n'auront pas à le recréer. Il sera **directement accessible en ligne**. Ce même dossier les suivra **jusqu'au CM2** pour profiter des repas proposés par la cuisine de Cœur de Loire.

Pour toute information, les services de Cœur de Loire sont à votre disposition au 03.86.28.92.92



ATTRACTIVITÉ

Rue Saint-Jacques

LA COMMUNE S'ENGAGE DANS UN PLAN DE LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS

La **politique habitat de la Ville** vise à avancer simultanément sur des leviers incitatifs ou coercitifs comme la **mise en place de la taxe d'habitation sur les logements vacants dès 2023**.



Pourquoi vouloir lutter contre l'inoccupation des logements privés ?

- Pour favoriser le retour sur le marché des logements inoccupés et permettre le **retour d'habitants au centre-ville**,
- Pour prioriser la **réhabilitation du bâti ancien** et éviter l'artificialisation des sols,
- Pour donner une **image dynamique de la commune** avec des logements habités et entretenus.



Comment ce projet va-t-il se concrétiser ?

Cette action est possible grâce à la **solution numérique "Zéro logement vacant"**. Cet outil permet à la Ville de Cosne d'avoir accès à une base de données fine sur les caractéristiques des logements vacants. Ainsi la Ville pourra avoir une action ciblée :

- auprès des propriétaires des logements vacants de plus de 5 ans,
- auprès de ceux qui sont bloqués dans leurs démarches,

afin de leur proposer d'entrer dans un **programme de remise sur le marché**.

Les propriétaires pourront se manifester pour être **informés et accompagnés gratuitement** sur toutes les aides possibles : conseil en architecture, financement de rénovation énergétique, financement Action Cœur de Ville et défiscalisation...

Pour ce faire, la Ville a :

- recensé des maisons et bâtiments entièrement vacants depuis plus de 2 ans et présents dans un périmètre resserré sur le centre-ville (**256 biens**),
- procédé à l'envoi d'une enquête afin de comprendre les raisons de l'inoccupation du bien.

Une rencontre personnalisée sera proposée pour répondre à chaque situation individuelle.

Rue Saint-Agnan



EN CHIFFRES



Sur la commune : **565 logements vacants** | Source : les Finances Publiques

Vous possédez un logement inoccupé ? Vous n'avez pas été sollicité par la Mairie mais vous souhaitez prendre part au projet "Zéro logement vacant au Cœur de Ville" ? : vous pouvez vous rendre sur le site de la Ville mairiecospnesurloire.fr

Vous pouvez également contacter Mathilde Morlot par mail : coeurdeville@mairiecospnesurloire.fr ou par téléphone au 03.86.26.50.05

ATTRACTIVITÉ

RANDONNÉE : DES NOUVEAUX CHEMINS BALISÉS

À la découverte des bords de Loire et des bois de Villechaud

Il s'agit de 2 boucles de randonnée pédestre d'une distance totale de 13,6 km. Ces parcours font l'objet d'une promotion touristique (édition de support papier + parcours disponible sur la table tactile présente à l'Office de Tourisme) pour la période estivale.



Les parcours et cartographies des chemins balisés sont disponibles sur le site visorando.com

↪ Cosne – Port Aubry : 1h35 – 5,57 km

Départ parking des Marronniers (en profiter pour observer les vestiges des anciennes forges de la Chaussade situés à la rencontre du Nohain et de la Loire, à quelques dizaines de mètres du point de départ).

Suivre le balisage jaune jusqu'au Pont du P.O. (saisissez l'occasion de monter sur cet édifice pour une activité de cyclorail ou simplement pour admirer les méandres de la Loire).

Retour par la Rue des 4 fils Doumer.

↪ Port-Aubry – Les Courlus : 2h20 – 7,84 km

Départ depuis le parking situé au bord de Loire après le pont du P.O.

Suivre le balisage jaune.

Retour : possibilité d'emprunter la boucle 1 pour rejoindre le centre-ville de Cosne.

LA VILLE LANCE LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

La Ville de Cosne-Cours-sur-Loire lance le Permis de végétaliser, une **démarche d'engagement citoyen** qui vise à **remettre la nature au cœur du milieu urbain**. Embellir la cité, limiter les îlots de chaleur, favoriser la biodiversité et la perméabilité des sols, encourager le lien social, tels sont les objectifs de cette action.

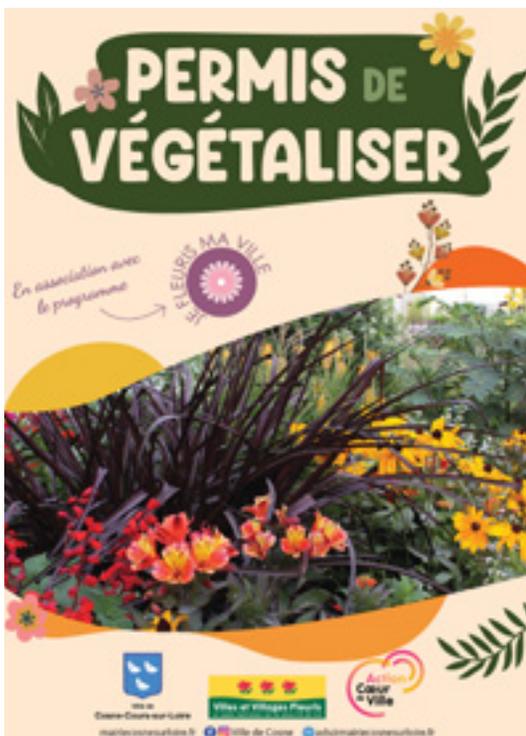
En pratique, tout citoyen majeur ou collectif constitué peut, sous réserve de l'obtention de l'autorisation municipale, **investir l'espace public** (trottoirs, pieds d'arbres ou de murs, ou tout autre lieu susceptible d'être végétalisé) et **y installer des plantations** (fleurs, plantes grimpantes ou potagères, petits arbustes...) en pleine terre ou dans des contenants adaptés.

Si vous aussi vous souhaitez participer à l'amélioration de votre cadre de vie, vous pouvez dès à présent demander votre Permis de végétaliser :



• en téléchargeant le dossier sur le site Internet de la Ville mairiecosnesurloire.fr

• en le retirant à l'accueil de la Mairie de Cosne, de Cours ou du Centre Communal d'Action Sociale



Chantiers en cours...



© Atelier Carré d'Arche

Budget : 600 000 € TTC

Planning : début des travaux depuis le 27/02/2023 jusqu'au 26 mai (dates prévisionnelles).

Résidentialisation de l'îlot Gay Lussac : aménagement des espaces de circulation

Dans le cadre du PRU (Plan de Rénovation Urbaine) signé par l'État et le Conseil Régional de Bourgogne en 2015, la commune a, entre autres, en charge la **résidentialisation** des espaces se trouvant au pourtour des bâtiments.

Après 3 tranches de travaux réalisées aux abords de la Tour Rhéna (en 2018), de l'îlot Binot (en 2021) puis Avenue de la Paix (en 2022), la **4^{ème} tranche** pour cette année 2023 concerne l'îlot Gay Lussac, qui se situe le long de la Rue du Général Binot, soit environ **5 500 m² d'emprise**.

Ce projet consiste en l'aménagement des espaces en pied d'immeuble : espaces verts et travaux de voirie.

Définition de la residentialisation :

Apparue dans les années 1990, elle s'est généralisée dans les opérations de renouvellement urbain des grands ensembles. Cet effort de l'action publique porte sur les logements, les équipements publics et les aménagements urbains :

- Retrouver un urbanisme qui clarifie les emplacements et les usages des espaces et recrée des rues,
- Requalifier l'image de l'habitat social en le rapprochant du modèle des résidences privées pour attirer des classes moyennes,
- Désenclaver le quartier en facilitant les accès et en l'ouvrant davantage vers les extérieurs.

Travaux d'assainissement au hameau de Villeprevoir à Cours

Suite à la réunion publique qui s'est tenue en présence des habitants du quartier de Villeprevoir le 16 janvier dernier, les travaux d'assainissement ont débuté en février.

La création d'un réseau d'assainissement collectif sur ce secteur a donc été actée et comprendra :

- 1790 ml de canalisation fonte de diamètre 200 mm,
- 320 ml de canalisation fonte de diamètre 150 mm,
- 76 branchements particuliers,
- 1 poste de relevage des eaux usées,
- 305 ml de canalisation de refoulement.



Budget : 957 000 € TTC

Planning : enquête et préparation de chantier : janvier et février 2023.
Début des travaux depuis le mois de février jusqu'en juillet 2023.

TRAVAUX

2^{ème} tranche de la voie verte



Budget : 193 000 € HT soit 231 600 € TTC

► **Option 1** | Création d'une voie de circulation à double sens pour les cyclos située à gauche de la voie de circulation entre le **Chantier Blanc** et le Pont du P.O. : 81 050 € HT soit 97 260 € TTC

► **Option 2** | Réalisation d'un gravillonnage sur la voie de

circulation actuelle entre le **Chantier Blanc** et le Pont du P.O. : 19 360 € HT soit 23 232 € TTC

Montant Total TTC base + options : 352 092 € TTC

Planning : travaux programmés pour une période de 4 mois, à partir du 1^{er} avril (dates prévisionnelles).

L'objectif de cette deuxième tranche est de **poursuivre la voie verte**, de la rue des Puits au Pont du P.O., composée d'une voie cyclable et d'une voie pour piétons, à double sens :

↪ **Une aire de retournement pour les véhicules sera créée** au niveau du **Chantier Blanc**, permettant aux véhicules venant de Port Aubry de repartir vers le sud de la commune (pour rappel : la circulation des véhicules légers sera en sens unique de la Place de la Pêcherie à l'aire de retournement située au **Chantier Blanc**).

↪ Dans la partie comprise **entre la rue des Puits et l'aire de retournement**, la voie verte sera implantée sur une partie de la voie actuelle et l'accotement. On conservera donc une voie de circulation pour les véhicules. À partir du **Chantier Blanc**, la voie verte se sépare en deux : côté Loire avec une voie dédiée aux piétons et côté habitations avec la piste cyclable.

À noter que le **Chantier Blanc** est une voie privée et donc interdite à la circulation.

Chantier terminé !



Remplacement de la chaudière de l'Eden Cinéma

N'ayant pas été changée depuis 1997, la chaudière de l'Eden Cinéma avait besoin d'être remplacée.

C'est désormais chose faite depuis le mois de janvier via un nouvel équipement de haute performance à condensation, qui permet de réaliser une économie d'énergie d'environ 40 %.

Budget : 31 886.86 € TTC

BIODIVERSITÉ

L'HIRONDELLE DE FENÊTRE, ENFIN DE RETOUR D'AFRIQUE !

Vous avez trouvé un animal sauvage blessé ou en détresse ?
Pour tout conseil / régulation / prise en charge, vous pouvez contacter l'Hôpital de la Faune Sauvage - Château de La Grand' Cour 18350 Mornay-Berry
hfs-centre.com • 06 64 41 67 34
Tous les jours 10h-12h et 14h-19h
Service gratuit

Le printemps s'installe sur notre ville de Cosne-Cours-sur-Loire et l'hirondelle, "le jouet préféré du vent", comme la qualifiait Jules Renard – retrouve ses sites de reproduction.

L'hirondelle revient, mais de quelle hirondelle parle-t-on, car on peut en observer 3 espèces sur notre commune :

- **L'Hirondelle de rivage** : de couleur marron, cette petite espèce niche en colonies et construit son nid dans les berges sablonneuses de la Loire ou dans les sablières. On peut la trouver au niveau du camping, près du pont.

- **L'Hirondelle rustique ou Hirondelle de cheminée** : c'est la plus commune de nos hirondelles, puisqu'on la trouve aussi bien en ville qu'à la campagne. Elle préfère construire ses nids à l'intérieur des bâtiments que ce soit les garages, les granges ou les étables où elle apprécie particulièrement la présence des animaux d'élevage. De couleur sombre, on la distingue à sa gorge de couleur brique et à sa queue terminée par de longs filets (plumes sur les côtés de la queue).

- **L'Hirondelle de fenêtre** : son nom latin Delichon urbica est lié à sa présence en ville, où elle construit ses nids dans les encadrements de fenêtre. Contrairement à sa cousine rustique, son nid est fermé avec un petit orifice à son sommet.

C'est donc principalement cette dernière espèce qui occupe notre centre-ville dès le mois d'avril. On la reconnaît à son dos bleu-luisant qui contraste avec le dessous et le croupion blancs. La queue est fourchue, mais ne présente pas de grands filets. Elle façonne un nid entièrement en argile et si ses fientes peuvent salir mur et fenêtres, il est possible d'installer des planches sous les nids pour limiter ce dérangement. **Attention, comme toutes les hirondelles, elle est protégée par la loi et il est interdit de porter atteinte aux individus, aux œufs et à leurs nids, même en dehors de la période de reproduction quand les hirondelles hivernent en Afrique.**

Ne pas confondre hirondelle et martinet !

Ce dernier est bien plus grand, entièrement noir avec de longues ailes en forme de faux et il émet des cris stridents en plein vol. Il niche dans des cavités, notamment au niveau des grands bâtiments de la ville (églises Saint-Jacques et Saint-Agnan, immeubles du quartier Saint-Laurent).

Hirondelle de fenêtre



Martinet



Informations : LPO-BFC (Ligue pour la protection des oiseaux en Bourgogne-Franche-Comté) :
nievre@lpo.fr • bourgogne-franche-comte.lpo.fr

f lponievre @ lpo_bfc

Scannez le QrCode pour en savoir plus sur les hirondelles et martinets



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ENTRETIEN DU NOHAIN : ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE NATUREL ET L'ÉCOSYSTÈME DE NOS COURS D'EAU !

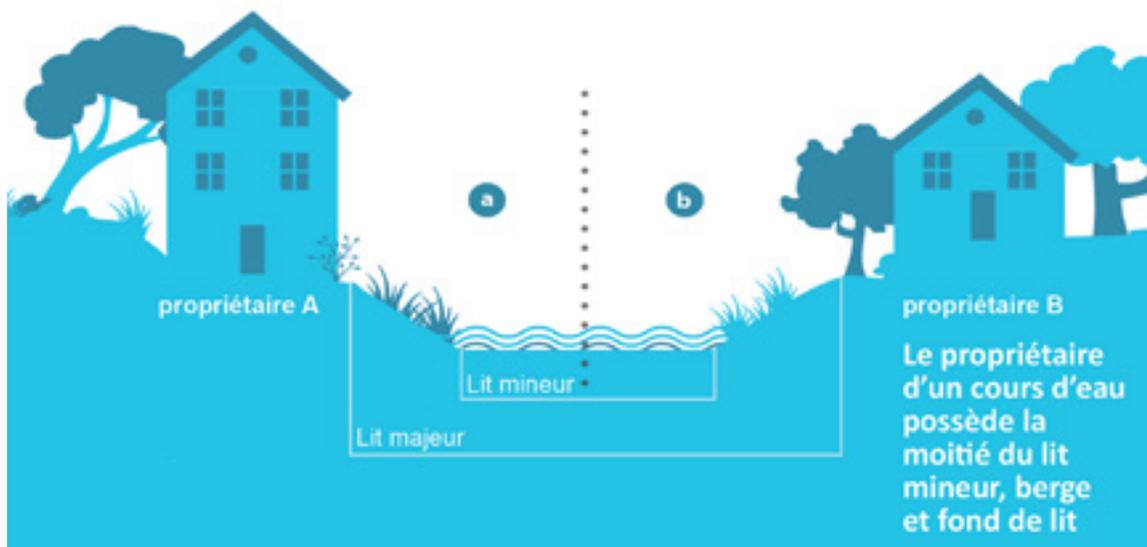
Les cours d'eau constituent un bien commun et un milieu privilégié pour la protection de la biodiversité. De ce fait, ils nécessitent une gestion équilibrée et durable. Leur entretien régulier est un devoir des propriétaires riverains, à mettre en œuvre dans le respect de ces écosystèmes fragiles.

En pratique, l'entretien régulier d'un cours d'eau tel que le Nohain consiste à **enlever le bois mort et les amas de terre** et à éviter les piétinements des animaux dans le lit ou sur les berges.

L'objectif est non seulement de permettre le **libre écoulement des eaux** et de prévenir l'érosion des berges, mais aussi de **préserver la qualité écologique** du biotope et les espèces qui y vivent (oiseaux, poissons, insectes...). L'entretien régulier d'un cours d'eau contribue également à **limiter les risques d'inondation**.

Dans le courant du mois de septembre, la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire a adressé à tous les propriétaires riverains du Nohain un courrier les informant de leurs obligations et des **bonnes pratiques à adopter**.

Scannez le QrCode pour consulter le Guide sur l'entretien des cours d'eau, publié par la Préfecture de la Nièvre





MARS & AVRIL

VENDREDI 3 MARS

Ciné-concert "Les saisons"
(Association 47.2)
19h - Eden Cinéma

SAMEDI 4 MARS

Soirée théâtre "Le médecin malgré lui" (Le Grenier du Nohain) - 18h30 - Salle du belvédère Palais de Loire

DIMANCHE 5 MARS

Concours de pétanque
(La Boule Coursoise)
Terrains Salle des fêtes de Cours

Régional 2 Rugby

XV Cosnois VDL - Evres Montbazou - 15h - Parc des Sports R. Giroux

DU LUNDI 6 AU 13 MARS

Exposition "La femme dans toutes ses formes"
(Formes et Couleurs)
Salle de conf. Palais de Loire

JEUDI 9 MARS

Atelier vélos (CCAS) - 15h -
Inscription au 03.86.28.55.44

Après-midi Part'Âges

Karaoké (CCAS)
14h - Locaux du CCAS
2 rue du Général Binot
Rens. au 03.86.28.55.44

VENDREDI 10 MARS

Après-midi Part'Âges Jeux de cartes (CCAS)
14h - 2 rue du Général Binot
Rens. au 03.86.28.55.44

DIMANCHE 12 MARS

Loto (Amicale du personnel communal)
Salle des fêtes de Cours

Course UFOLEP (UCS

Cyclisme) - De 13h30 à 18h
Bords de Loire | Port Aubry

LUNDI 13 MARS

Dictée (Club de dictée)
18h30 - Salle de conférence
Palais de Loire

MARDI 14 MARS

Forum des Métiers (Comité d'Animation de Cosne)
Toute la journée
Gymnase George Sand

Collecte de sang

De 15h à 19h
Salle des Fêtes de Cours

SAMEDI 18 MARS

Pré National Basket Cosne - Belfort | 20h - COSEC

DIMANCHE 19 MARS

Cérémonie du 19 mars
Commemoration de la fin de la guerre d'Algérie
Monuments aux Morts

LUNDI 20 MARS

D'Jazz à Cosne : Eric Séva / Daniel Zimmermann Duo
(D'Jazz et Ville de Cosne)
20h30 - Salle du belvédère Palais de Loire
> Détails en page 16

MERCREDI 22 MARS

Animation "Le musée sort de sa réserve !"
15h | Réservation obligatoire
au 03.86.26.71.02
> Détails en page 17

JEUDI 23 MARS

Atelier vélos (CCAS) - 15h -
Inscription au 03.86.28.55.44

Après-midi Part'Âges

Partie crêpes (CCAS)
14h - 2 rue du Général Binot
Rens. au 03.86.28.55.44

VENDREDI 24 MARS

Après-midi Part'Âges Jeux de cartes (CCAS)
14h - 2 rue du Général Binot
Rens. au 03.86.28.55.44

SAMEDI 25 MARS

Carnaval : thème "L'Afrique"
Départ du défilé à 14h -
Devant la Mairie
> Détails en page 16

Brocante (André Billet)

Toute la journée
Place de la Pêcherie

DIMANCHE 26 MARS

Run and Bike (UCS Triathlon)
De 12h45 à 16h
Bords de Loire | Port Aubry

Régional 2 Rugby

XV Cosnois VDL - Buzançais
15h - Parc des Sports R. Giroux

MERCREDI 29 MARS

Spectacle du Festival de littérature Jeunesse (C. C. Coeur de Loire)
17h - Salle du belvédère Palais de Loire

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Repas dansant (Amicale du personnel communal)
Salle des Fêtes de Cours

MARDI 4 AVRIL

Rallye Citoyen | Toute la journée - Centre-ville
> Détails en page 13

MERCREDI 5 AVRIL

Conférence "Épaves et naufrages en Loire"
(Musée de la Loire)
18h - Salle de conférence
Palais de Loire | Gratuit
Réservation au 03.86.26.71.02
> Détails en page 17

JEUDI 6 AVRIL

Spectacle jeune public "Ça coule de source"
(À destination des scolaires)
(Le Grenier du Nohain)
9h30 et 14h - Salle du belvédère Palais de Loire

Atelier vélos (CCAS) - 15h -
Inscription au 03.86.28.55.44

Conseil Municipal

19h - Diffusé en direct sur la page Facebook @ville.cosne

VENDREDI 7 AVRIL

Après-midi Part'Âges Jeux de cartes (CCAS)
14h - 2 rue du Général Binot
Rens. au 03.86.28.55.44

SAMEDI 8 & DIM. 9 AVRIL

Tournoi de Pâques (UCS Football)
Parc des Sports R. Giroux
> Détails en page 19

Tournoi de badminton

Gymnase René Cassin

MARDI 11 AVRIL

Visite sandwich (O.T.) -
12h30 Départ devant la Mairie
Tarifs : 1 € à 3 €
Inscription au 03.86.28.11.85

SAMEDI 15 AVRIL

Concours de tarot (Tarot Club Nord Nivernais)
14h - Salle des Fêtes de Cours

LUNDI 17 AVRIL

Dictée (Club de dictée) | 18h30
Salle de conf. Palais de Loire

MARDI 18 AVRIL

Collecte de sang
De 15h à 19h
Salle des Fêtes de Cours

DU MARDI 18 AU 21 AVRIL

Bourse aux vêtements
(Association Familiale)
Gymnase George Sand

MERCREDI 19 AVRIL

Animation "Le musée sort de sa réserve !"
15h - Réservation obligatoire
au 03.86.26.71.02
> Détails en page 17

JEUDI 20 AVRIL

Après-midi Part'Âges Jeux de société (CCAS)
14h - 2 rue du Général Binot
Rens. au 03.86.28.55.44

Atelier vélos (CCAS) - 15h -

Inscription au 03.86.28.55.44

VENDREDI 21 AVRIL

Après-midi Part'Âges Jeux de cartes (CCAS)
14h - 2 rue du Général Binot
Rens. au 03.86.28.55.44

SAMEDI 22 AVRIL

Pré National Basket Cosne - Fontaine-lès-Dijon
20h - COSEC

SAMEDI 22 & DIM. 23 AVRIL

Salon des vins (Rotary Club)
Parking Artis' en Loire et
Place de la Pêcherie

LUNDI 24 AVRIL

D'Jazz à Cosne : Impérial Quartet (D'Jazz et Ville de Cosne) | 20h30 - Salle des Fêtes de Cours
> Détails en page 16

MARDI 25 AVRIL

Visite sandwich (O.T.)
12h30 - Départ devant la Mairie / Tarifs : 1 € à 3 €
Inscription au 03.86.28.11.85

VENDREDI 28 AVRIL

La Bottine / La Moustache (La French Run / Ville de Cosne) | À partir de 19h -
Place de la Mairie
> Détails en pages 18 & 19

SAMEDI 29 AVRIL

Brocante (André Billet)
Toute la journée
Place de la Pêcherie

Compétition régionale de gym

Toute la journée - COSEC

DIMANCHE 30 AVRIL

Compétition de tir à l'arc
Toute la journée - Île de Cosne

PARTICIPATION CITOYENNE

2^{ÈME} ÉDITION DU RALLYE CITOYEN



La Municipalité de Cosne organise pour la 2^{ème} fois consécutive le Rallye Citoyen Educap City en partenariat avec l'association CAP SAAA qui coordonne le programme au niveau national. La 1^{ère} édition, qui fut un franc succès, conforte la volonté de la Ville de le reconduire en 2023.

Il s'agit d'un **parcours d'orientation** qui se déroule dans toute la ville et s'adresse aux **élèves de 6^{ème}** des collèges publics et privés de la commune, avec en **nouveauté** la participation des établissements de Donzy et de Pouilly-sur-Loire. Cette manifestation permet aux jeunes de **découvrir la ville** et de rencontrer et de comprendre le fonctionnement des institutions, des sites culturels, des associations et des entreprises. Lors de cette **journée d'échanges**, des rapports positifs et constructifs se créent entre les enfants, les adultes et les représentants des différents points de passage que les jeunes rencontrent tout au long de leur parcours. Par ailleurs, le Rallye encourage les jeunes à **prendre des décisions en équipe et leur apprend à se situer, à lire une carte et à se renseigner**.

Le Rallye Citoyen se déroulera le **mardi 4 avril** autour des thématiques "**Patrimoine et Technologie**". Mme Carole Laforge, Présidente de l'association *Mots pour Maux d'enfants* et Dr Bernard Bordet, Co-fondateur de Pasori, parraineront cette édition 2023.

En fil rouge, les élèves mèneront tout au long de la journée un défi "zéro déchet". Cette 2^{ème} édition comptera environ **300 jeunes** répartis en **50 équipes** qui découvriront une trentaine de points de passage.

➔ Pour visionner la **vidéo du Rallye Citoyen 2022** à Cosne : facebook.com/ville.cosne/videos/746441430040372

JOURNÉE CITOYENNE : UNE PREMIÈRE À COSNE

Le **samedi 13 mai**, la Municipalité lance la **1^{ère} Journée Citoyenne et Intergénérationnelle** à Cosne-Cours-sur-Loire.

Le principe est simple : il s'agit de **réaliser des chantiers collectivement** en associant des habitants de tous âges, le temps d'une journée. Les **chantiers participatifs** sont préalablement **proposés par les habitants** ou identifiés par la Municipalité. Ils pourront être encadrés par les Services Techniques de la Ville mais aussi par les habitants ayant des compétences nécessaires à la réalisation ou des savoir-faire à transmettre.

Afin d'organiser au mieux cette journée, la Ville fait appel aux Cosnois(es) ! Il est possible de **proposer des chantiers jusqu'au 31 mars** sur participer.mairiecosnesurloire.fr ou par mail participation-citoyenne@mairiecosnesurloire.fr



RAPPEL DU DISPOSITIF "CITOYENS BÉNÉVOLES"



En partant du constat que **les associations ont besoin de renfort** lorsqu'elles organisent des événements, la Ville a mis en place, depuis l'édition 2021 de la Fête des Associations, le dispositif "**Bénévoles occasionnels**" qui permet aux citoyens de **venir en aide aux associations de manière ponctuelle**. L'objectif n'est pas de recruter des adhérents ou de prétendre à un engagement sur la durée. En s'inscrivant, les citoyens indiquent leurs centres d'intérêt et les informations sont ensuite transmises par la Municipalité aux associations qui en font la demande.

Le contact s'établit ensuite directement entre l'association qui recherche du renfort et le citoyen bénévole occasionnel.

➔ Pour s'inscrire : participer.mairiecosnesurloire.fr



INTERVIEW

RENCONTRE AVEC FANNY GIOVACCHINI : DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION "TRAJECTOIRES"



Fanny Giovacchini

L'association Trajectoires est une Association Intermédiaire faisant partie de ce que l'on appelle les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Conventionnée par l'État, Trajectoires contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises...).

Cosne, ma Ville : Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste l'Association Trajectoires et comment fonctionne-t-elle ?

Fanny Giovacchini : Concrètement, une personne en recherche d'emploi et dont la situation lui permet d'être éligible au parcours "IAE" s'inscrit auprès de Trajectoires. Durant ce rendez-vous, un temps d'échange permet d'évoquer son parcours, ses souhaits, ses compétences et ses éventuelles difficultés. Rapidement, la personne inscrite se voit proposer une mission de travail et l'accompagnement débute. Pour vous donner une idée, en 2022, 131 demandeurs d'emplois ont travaillé et ont été accompagnés par Trajectoires, ce qui a représenté environ 40 000 heures de mises à disposition sur l'année.

Nous essayons de répondre à toutes les demandes, de façon la plus réactive possible puis nous restons attentifs aux retours de chacun afin d'ajuster nos méthodes de travail. Le suivi de parcours concerne le salarié mais notre accompagnement se base aussi sur les retours des clients suite aux mises à disposition. J'en profite pour (re)préciser que Trajectoires n'est pas une agence d'intérim. Notre cœur de métier est l'insertion professionnelle. Nous sommes une association à but non lucratif et non une entreprise. L'équipe permanente est composée de 6 salariés qui accompagnent au quotidien les salariés en insertion et qui sont en lien permanents avec les clients. Trajectoires est un outil précieux sur le territoire puisque nous contribuons au maintien de l'activité économique. Notre objectif est de diversifier à la fois les profils des candidats mais aussi les offres d'emploi que nous pouvons proposer afin d'offrir aux demandeurs d'emploi la possibilité d'accéder à différents domaines d'activité.

'IAE : Insertion par l'activité économique. Publics éligibles : demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires du RSA, de l'ASS et de l'AAH.

CMV : En tant que Directrice, vous travaillez main dans la main avec la Présidente, Mireille Coulon. Quel est votre rôle à chacune ?

Fanny Giovacchini : Nos rôles sont bien distincts et complémentaires. L'équipe de Trajectoires a la chance d'avoir une Présidente et des membres de bureau investis et à l'écoute. C'est appréciable de pouvoir proposer des choses, questionner et être dans l'échange. Nos rôles sont différents mais nous agissons de concert pour représenter au mieux l'association et défendre des intérêts communs. Mme Coulon communique au nom de l'association, avec les partenaires, les adhérents. Elle joue un rôle important dans la motivation des bénévoles lors de la mise en place d'actions menées par l'association. Elle me soutient aussi dans la recherche de nouveaux marchés et financements pour réaliser les objectifs de l'association.

CMV : Votre prise de fonction est assez récente, quand êtes-vous arrivée au sein de l'Association et qu'est-ce qui vous a motivée à la rejoindre ?

Fanny Giovacchini : J'ai pris mes fonctions le 5 septembre 2022. Je suis née et j'ai grandi à Cosne donc dès mon retour dans la Nièvre en juin 2021 j'ai souhaité travailler au sein de la commune. Cela me

tenait à cœur car je connais son potentiel et j'avais vraiment envie de m'investir à l'endroit où sont mes attaches, mes racines. Professionnellement, je dispose d'une expérience de 10 ans dans le social. Quand l'offre de Directrice pour l'association Trajectoires s'est présentée, je me suis dit que j'avais une carte à jouer. J'ai toujours travaillé en lien, de près ou de loin, avec le domaine de l'insertion. Le public accueilli par Trajectoires m'est familier et j'aime travailler avec et pour ce public. J'ose le dire, j'ai choisi mon métier dans le social par vocation et le poste de Directrice au sein de Trajectoires est apparu comme un nouveau challenge : faire coïncider le social et l'économique.

CMV : Comment envisagez-vous l'avenir ? Quels sont vos objectifs pour l'Association ? Y-a-t-il des "nouveau" au niveau du développement de son activité ?

Fanny Giovacchini : Des nouveautés oui et non, dans le sens où depuis ces 30 années l'association fait un travail remarquable en faveur des habitants et des partenaires. Je souhaite m'entretenir avec les entreprises cosnoises, les collectivités du territoire pour les connaître, leur présenter l'IAE, Trajectoires, ses valeurs, ses missions et surtout réfléchir avec elles sur "comment peut-on leur être utile". A l'horizon 2023, nous souhaitons rédiger le projet associatif, retravailler nos outils de communication. Connaissant bien le Quartier Saint-Laurent, j'ai souhaité déposer un projet dans le cadre du Contrat de Ville 2023 avec une proposition d'action pour cette année très humble puisque mon arrivée est très récente. Enfin, étant convaincue qu'il est toujours intéressant, enrichissant et nécessaire de s'ouvrir sur l'extérieur, je souhaite développer les partenariats, les collaborations c'est pourquoi je suis à l'écoute et ouverte à tout échange ou propositions...

CONTACT

Trajectoires
36 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
03.86.26.92.44

✉ trajectoires.cosne@wanadoo.fr
🌐 trajectoires58-18.fr

SOLIDARITÉ

REJOIGNEZ LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Créée par délibération du Conseil Municipal en date du 23 novembre 2009, la Réserve Communale de Sécurité Civile de la commune (RCSC) de Cosne-Cours-sur-Loire a pour mission d'intervenir en appui des services concourant à la sécurité civile en cas d'évènements majeurs (inondation, canicule, pandémie...) dépassant les moyens disponibles ou dans des situations particulières.

De la prévention à la gestion de crise, elle participe au soutien et à l'assistance de la population, à l'appui logistique et au rétablissement des activités **en cas de sinistre**. La Réserve Communale est composée de **citoyens cosnois**, femmes et hommes, majeurs et volontaires **bénévoles** appelés à être sollicités par la Ville de Cosne. Les missions qui leur sont confiées sont en adéquation avec les capacités et profils de chacun.

La sécurité civile est **l'affaire de tous**. Pour intégrer bénévolement la Réserve Communale de Cosne-Cours-sur-Loire, renseignez un dossier de candidature accessible en ligne sur mairiecosnesurloire.fr / Rubrique *Vivre à Cosne / Sécurité et prévention / Réserve communale* ou disponible au format papier auprès du service Prévention & Sécurité.

Le dossier de candidature peut être demandé et renvoyé, accompagné des pièces justificatives via l'adresse mail : acmo@mairiecosnesurloire.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville | Service Prévention/ Sécurité - Place du Docteur Jacques Huyghues Des Etages - BP 123 - 58 206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex



Contact : Service Prévention/Sécurité - Mairie de Cosne - 03.86.26.50.31

FOCUS SUR LE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

- **Pour qui ?** Ce lieu est dédié aux personnes adultes souhaitant rompre leur isolement en partageant des activités de leur choix.
- **Pour quoi ?** Retrouver des liens sociaux, faire partie d'un groupe, partager ses expériences et ses envies de sorties au sein d'un lieu associatif.
- **Comment le rejoindre ?** Tout le monde peut prendre part au GEM, suivant ses disponibilités. Plusieurs possibilités de contact : sms, appel, courriel, visite pendant les horaires d'ouverture.
- **Que peut-on faire au GEM ?** Chaque adhérent est libre de proposer, d'organiser et/ ou d'animer une activité, une sortie.

En 2022, les adhérents ont participé à des ateliers musicaux, théâtraux, soins des mains, d'écriture... et sont sortis au PAL, au canal de Briare, au Street Art City, au mini-golf, au théâtre, au musée, au cinéma, à la piscine... en moyenne une fois par mois.

Contact : GEM - 5 rue de la Fontaine Saint-Laurent - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Ouvert les après-midi du lundi au vendredi - 09.79.30.10.61 ou 06.15.83.33.99 | gem.cosne@apias.fr

D'JAZZ À COSNE



Eric Séva/Daniel Zimmermann Duo

Deux souffleurs sur un fil

Lundi 20 mars – 20h30

Salle du belvédère | Palais de Loire – Cosne-Cours-sur-Loire

Suite à l'aventure du quartet « Nomade Sonore » d'Éric dans les années 2010, ces deux solistes d'exception ont décidé de prolonger leur expérience commune en explorant une formule intimiste et totalement inédite : le duo saxophone baryton/trombone. Un mélange de sons qui dégage une vibration boisée, profonde et puissante... Leur répertoire puise dans un folklore imaginaire commun, où s'entrecroisent des compositions et de multiples musiques populaires du XXe siècle. Entre Piazzola et Grappelli, Brésil ou valse musette, les deux acrobates réalisent un véritable tour de force : rester toujours debout, sans filet ni support, tels deux funambules.



En lien avec cet événement : séance réservée aux scolaires proposée dans l'après-midi pour les écoles primaires de Cosne.

Impérial Quartet

Lundi 24 avril – 20h30

Salle des Fêtes de Cours – Cosne-Cours-sur-Loire

Peut-être avez-vous découvert le GRIO (GRand Impérial Orchestra) à Nevers lors du dernier Festival. Voici la version quartet tout aussi foudroyante, généreuse et passionnante. On y retrouve les 2 saxophonistes Damien Sabatier et Gérald Chevillon appuyés par une section rythmique d'enfer, Joachim Florent et Antonin Leymarie.

Pour son dernier album *All Indians ?*, le quartet s'est embarqué dans un voyage impossible et incroyable vers les profondeurs musicales de la Louisiane, rendant un hommage vibrant aux défilés et parades de la Nouvelle-Orléans. Parés au décollage !



En lien avec cet événement : Damien Sabatier travaillera avec l'Harmonie de Cosne et les élèves du dispositif "Orchestre au collège" des établissements de Cosne-Cours-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Donzy pour monter un répertoire qui sera joué le 25 mars à 14h à l'occasion du Carnaval de Cosne.



Tarifs : 12 € / 8 € – Billetterie sur place ou au 03.86.57.00.00 | billetterie@djazznevers.com

LE CARNAVAL AUX COULEURS DE L'AFRIQUE

Le cortège du défilé du Carnaval partira en musique **samedi 25 mars dès 14h de la Place de la Mairie**, accompagné par l'orchestre d'Harmonie qui a concocté pour l'occasion un répertoire musical sur le **thème de l'Afrique**. **Côté nouveauté**

Le défilé s'achèvera au **Parc des Sports Raphaël Giroux** où enfants et parents sont invités à profiter d'un **grand spectacle de magie** où illusion et réalité se confondent et où les objets prennent vie : **"Abrakadabran"**, mené par Charly, magicien illusionniste professionnel et membre de l'équipe de France de magie (Champion de France 2016 !). Place ensuite au **grand goûter** offert par la commune.

Renseignements : service culturel au 03.86.26.50.65

NOUVEAU GUIDE DES ASSOCIATIONS

Retrouvez dans ce nouveau Guide **plus de 160 associations réparties dans 9 rubriques** (solidarité, sport, culture...).

Qu'elles soient caritatives ou sportives, humanitaires ou culturelles, toutes font vivre notre ville par le sens de l'engagement et le service de l'intérêt général.

Toutes les **informations utiles** y sont **répertoriées** pour découvrir et pratiquer une activité, pour s'investir et créer du lien ou pour découvrir la **richesse de la vie associative cosnoise**.

Retrouvez le Guide dans sa version feuiltable sur le **site Internet de la Ville** ou bien **directement à l'accueil de la Mairie**.



NOUVELLE EXPOSITION



Jules-Emile Zingg, marine à la Clarté, COP 970.1.172, © Musée de la Loire, Ville de Cosne-Cours-sur-Loire

L'eau voyage, se sublime et façonne son environnement. Elle fascine l'homme depuis toujours et lui inspire joie, désir, louange, curiosité ou crainte... Les écrivains, poètes et artistes-peintres (en particulier) sont certainement de ceux qui ont su le mieux célébrer toute la beauté et la puissance de l'eau dans le paysage naturel ou humanisé.

Cette année, **le musée vous invite à explorer les rivages fluviaux et maritimes**. À partir du **15 avril**, venez-vous immerger dans la diversité des représentations de l'eau, admirez le mouvement, la lumière, les reflets, la transparence, la dualité terre/mer. A l'occasion de cette exposition majeure le musée emprunte plus d'**une cinquantaine d'œuvres** (Marquet, Boudin, Luce...) auprès de **16 institutions différentes** qui viendront enrichir les collections permanentes, afin de vous proposer un **voyage artistique exceptionnel**.

À ne pas manquer : entre animations...

Le musée sort de sa réserve ! par l'équipe du musée

Mercredis 22 mars et 19 avril à 15h

3,50 €, gratuit pour les Amis du musée, réservation obligatoire

Qui n'a jamais rêvé de visiter les coulisses d'un musée, ses réserves ?

Vous connaissez peut-être déjà la face visible du musée de la Loire : des peintures, des sculptures, des gravures, des céramiques, des outils, des maquettes...

Ne vous-êtes-vous pas déjà demandé ce qui se passait derrière le décor ? A l'occasion du **second récolement décennal**, le musée de la Loire vous offre l'opportunité exceptionnelle de vous glisser quelques instants dans la peau d'un régisseur. Le musée vous propose deux dates au printemps et chaque visite sera différente !

En mars, les arts graphiques seront à l'honneur, l'occasion de venir découvrir des estampes et dessins **rarement montrés au public** et conservés dans le **secret des réserves**. **Avril** sera consacré aux collections de peintures : à l'huile ou aquarelle, sur toile ou sur bois... Ces deux visites seront suivies d'une **mise en pratique** durant laquelle vous pourrez vous imprégner véritablement du métier de régisseur en récolant une œuvre d'art.



Constat d'état d'une peinture de chevalet, © Musée de la Loire, Ville de Cosne



© Ph. Jugé

...et conférences !

Épaves et naufrages en Loire, par Virginie Serna, Conservatrice générale du Patrimoine, Mission de l'inventaire général du Patrimoine culturel

Mercredi 5 avril à 18h - Gratuit

Salle de Conférence - 1^{er} étage du Palais de Loire

Qu'est-ce que faire naufrage en Loire ? Quels sont les "risques de rivière" ? Qui fait naufrage ? Comment se déroule l'évènement ? Que se passe-t-il ensuite ?

L'intervention de Virginie Serna pose la **question du naufrage dans la société ligérienne** du 14^e au 19^e siècle.



Horaires d'ouverture :

10h-12h / 14h-18h (sauf les mardis) et 14h-18h les samedis, dimanches et jours fériés.

L'entrée gratuite pour tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois est reconduite !

Plus d'informations : museedelaloire.fr - 03 86 26 71 02 - musee@mairiecosnesurloire.fr

Place de la Résistance - 58200 - Cosne-Cours-sur-Loire



À PARTIR DE 19H VENDREDI
28 AVRIL 2023
COSNE-SUR-LOIRE

🚩 PLACE DE LA MAIRIE 🚩

Une édition exceptionnelle vous attend...



T-SHIRT MARINIÈRE
ÉDITION COLLECTOR



RETOUR DES
PARCOURS HISTORIQUES



OBJECTIF RECORD
POUR LA LIGUE

www.labottinepower.com
www.lamoustachepower.com





SPORT

LES "KICKBOXEURS" EN ROUTE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE !

Créé en février 2013 par 4 amis, l'**UCS Kick Boxing DA** est le fruit d'une migration du Club de Myennes "**Kick Contact**", seul Club de la Nièvre affilié à la FFKMDA depuis sa création initiale.

Ce changement de nom, voici 3 ans, lui a permis d'intégrer le giron sportif de la Ville de Cosne et de bénéficier d'un environnement ainsi que d'une infrastructure dignes de ce nom au COSEC. Ce complexe permet d'accueillir l'ensemble des licenciés dans un cadre sécuritaire et évolutif. Le Club participe chaque année à la **Coupe de France** et a eu l'honneur d'entraîner des Champions de France

dans leurs catégories respectives : J.C. Maichy et Manuel Campo, sans oublier les vice-champions. Lors de leurs derniers engagements en compétition en décembre dernier (Championnats de Ligue), **6 compétiteurs** du Club ont tenté d'obtenir le plus de qualifications pour les Championnats de France : c'est chose faite après pas moins de **10 combats cumulés** sur une journée !

• **Emilie Gonzalez** s'est imposée pour sa 1^{ère} présentation et est devenue Championne de Bourgogne F.C., qualifiée aux Championnats de France,

• **Manuel Campo**, Champion de Bourgogne F.C., s'est qualifié pour la 3^{ème} fois pour les Championnats de France,

• **David Gougnot** s'est incliné en finale et est donc devenu vice-Champion de Bourgogne F.C.,

• **Lionel Turpin et Pierre Lehnard** quant à eux ont terminé vice-champions de Bourgogne F.C.,

• **Leo Villeneuve**, sans avoir démerité pour sa 1^{ère} compétition, s'est incliné aux points.

> Les cours de Kick Boxing sont enseignés les mardis et jeudis de 19h à 21h au COSEC Place Pierre et Marie Curie - 58200 Cosne
Tél : 07.77.88.92.04 / Site : ucs-shootboxe.fr



LA BOTTINE SOUFFLE SES 10 BOUGIES !

Pour ses 10 ans d'existence, *La Bottine* et *La Moustache* se renouvellent avec un **changement de date** (vendredi 28 avril) et un **changement de lieu** (départ et arrivée Place de la Mairie), mais **toujours les mêmes objectifs** : courir et/ou marcher pour se faire plaisir et **soutenir une grande cause** qu'est la lutte contre le cancer (100% des frais d'inscription sont reversés au Comité de la Nièvre de lutte contre le cancer).

À Cosne, c'est la 7^{ème} édition de *La Bottine* et la 5^{ème} pour *La Moustache*.

Départs Place de la Mairie :

19h : Princesses et Chevaliers (course enfants) / 1 km
19h30 : La Bottine et La Moustache / 5 km et 10 km



UCS FOOTBALL : TOURNOI DE PÂQUES

La 43^{ème} édition du Tournoi de Pâques aura lieu les **8 et 9 avril** : 2 jours de fête pour les amoureux du ballon rond et de travail pour les nombreux bénévoles de l'UCS Football.

Au programme :

Samedi 7 avril 2023 de 10h à 16h :

- Tournoi U6/U7 : lauréat 2022 Amilly (45)
- Tournoi U8/U9 : lauréat 2022 AFGP (58)

Dimanche 8 avril 2023 de 9h à 16h :

- Tournoi U10/U11 : lauréat 2022 Cosne
- Tournoi U12/U13 : lauréat 2022 Nevers Banlay
- Tournoi U14/U15 : lauréat 2022 Cosne

Buvette et restauration sur place

GERMAINE FRANÇOIS : PREMIÈRE FEMME ÉLUE DÉPUTÉE DE LA NIÈVRE

Le 8 mars est la Journée Internationale des Droits des Femmes.

Cette journée spéciale puise ses racines dans diverses manifestations de femmes, dont les luttes ouvrières pour le suffrage universel féminin, en Amérique du Nord et en Europe au tout début du XX^{ème} siècle.

En cette Journée, la Ville a donc souhaité mettre à l'honneur le parcours d'une personnalité locale : Germaine François.



Germaine François | 1908-1970

Originaire du Havre, Germaine François **participe activement à la Résistance**. Elle est **élue Conseillère Municipale de Nevers** à la Libération et conserve ce mandat lors des élections de 1947 et de 1953.

Germaine François figure en deuxième position sur la liste présentée par le **Parti Communiste** aux élections du 21 octobre 1945 pour la première Assemblée Nationale constituante.

Elle est réélue le 2 juin 1946 pour la seconde Assemblée Nationale constituante.

Au sein de ces deux Assemblées, elle appartient à la Commission de la Justice et de la législation générale.

Elle dépose deux propositions de Loi : la première accordant l'assistance judiciaire aux enfants mineurs des victimes de la guerre ; la seconde fixant le statut des établissements de la Marine nationale de Guéigny.

Devenue **tête de liste du Parti communiste dans la Nièvre**, Germaine François est **élue députée en 1946**, puis réélue en 1951. Elle participe aux travaux de la Commission de la Famille, de la population et de la Santé Publique, dont elle est vice-présidente en 1949. Elle dépose divers textes concernant l'enfance et la situation des chômeurs.

Elle intervient dans la discussion de chacun des budgets de la Santé Publique et de la population. A ce titre, elle signale le manque d'appareils

d'électroradiologie dans les hôpitaux de l'Assistance publique, soutient les **revendications du personnel hospitalier** spécialement dans le secteur psychiatrique, plaide pour l'amélioration de la vie quotidienne des aveugles, déplore la modicité des crédits alloués à la protection maternelle et infantile et aux écoles d'infirmières, demande la création de centres spéciaux de vaccination BCG, prône les méthodes d'accouchement sans douleur et **soutient des amendements** durcissant le projet de loi relatif à la lutte contre l'alcoolisme.

Ancienne résistante, Germaine François exerce sa vigilance sur le fonctionnement d'institutions créées du temps de Vichy, comme l'**Entraide Française** et souhaite limiter les effets de l'amnistie pour faits de collaboration.

En 1949, à l'occasion de l'examen du budget de la défense et de la discussion du projet de Loi sur la réorganisation des sociétés nationales de constructions aéronautiques, puis en 1950 à propos de la vente d'une société de Fourchambault à l'entreprise Vespa, **elle défend avec acharnement l'emploi industriel dans la Nièvre**.

A partir de 1954, elle participe aussi aux travaux de la Commission de la presse et s'attache au maintien de la législation sur la presse adoptée au lendemain de la Libération.

Par la suite, Germaine François ne se représentera pas aux élections législatives anticipées de 1956, expliquant que *"son état de santé et surtout celui de son mari, ancien déporté, l'obligent à rester dans son foyer où sa petite fille réclame ses soins"*.

Elle continuera cependant de militer au sein de l'**Union des Femmes Françaises** et siègera jusqu'à sa mort au Conseil National de cette organisation.



► Permanences Médecins

Mars :

Les 4 et 5 : Dr Massias de la Gravière - Cosne

Les 11 et 12 : Docteur Branzan – Pouilly-sur-Loire

Les 18 et 19 : Dr Romary - Cosne

Les 25 et 26 : Docteur Monasson – Cosne

Avril :

Les 1 et 2 : Docteur Branzan – Pouilly-sur-Loire

Les 8 et 9 : Docteur Biribi – Donzy

Les 15 et 16 : Dr Massias de la Gravière - Cosne

Les 22 et 23 : Docteur Monasson – Cosne

Les 29 et 30 : Dr Romary - Cosne

Pour connaître les coordonnées
du médecin de garde, composez le 15.
Pour connaître les coordonnées
de la pharmacie de garde, composez le 3237.

► Amélioration de votre habitat

**UN SERVICE PUBLIC GRATUIT QUI VOUS
ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET
HABITAT**

La Communauté de Communes Cœur de Loire en partenariat avec le réseau départemental **Nièvre Rénov'** vous propose un ensemble de services, d'informations et surtout un **accompagnement personnalisé pas à pas, en proximité** :

- une écoute attentive de votre demande,
- un appui pour certaines démarches administratives,
- un diagnostic sommaire du logement et des préconisations de travaux adaptés à vos besoins,
- une analyse du financement de votre projet.

Renseignements et prise de rendez-vous :

Service Habitat Cœur de Loire
Gaëlle PUECH
au 03 71 55 00 39



► Liste électorale

RADIATION DES ÉLECTEURS EN CAS DE MANQUEMENT DE MISE À JOUR DES INFORMATIONS

Suite à l'élection présidentielle et aux élections législatives de 2022, le **service des Affaires générales** de la Mairie reçoit un nombre important de **propagandes électorales** (documents comportant les informations permettant de voter) **non distribués**.

Le service procède donc actuellement à la **radiation des électeurs** qui ne remplissent plus les conditions pour être sur cette liste :

- **départ de la commune,**
- **changement d'adresse non signalé.**



Si vous avez un doute quant à votre inscription sur la liste électorale, contactez le service des Affaires générales au 03.86.26.50.55.

► Carte d'identité et passeport

LES DÉMARCHES À EFFECTUER :

Pour déposer un dossier de demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport, **il est indispensable de prendre rendez-vous !**

Seules les communes équipées d'un dispositif de recueil, dont fait partie celle de Cosne-Cours-sur-Loire, sont en mesure de délivrer des CNI et des Passeports. Elles doivent donc "absorber" les demandes des communes non équipées, ce qui allonge les délais de rendez-vous.

Il est donc important d'anticiper afin de ne pas être bloqué pour les examens ou les voyages (y compris scolaires).

En cas d'empêchement, pensez également à annuler ou reporter votre rendez-vous, les demandes sont nombreuses et un créneau qui se libère peut permettre de satisfaire un autre administré !



Pour prendre rendez-vous, contactez le service des Affaires générales au 03.86.26.50.12.

Cosne ctés



MERCI AUX PARTICIPANTS !

Continuez de participer avec le #cosnemaville

Le musée de la Loire est aussi sur Instagram ! Suivez-le dès maintenant : @museedelaloire



Bourgogne Photo
6 rue du Commerce
58200 Cosne-sur-Loire

09.53.89.63.28
06.21.03.22.00

photos.christophe.lorsch@gmail.com
www.bourgogne-photo.fr

Siret : 914022454 - APE : 7420ZQ

le Bœuf Tricolore
BOUCHERIES

Boucherie Olivier PRINET
Zone Commerciale Nord du Port Midou - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
03 86 24 49 75 • DRIVE : www.achelezencoeurdeloire.fr

Le bœuf tricolore cosne sur loire www.boeuftricolore.fr

Les toitures d'O.R.
Charpente - Couverture - Zinguerie

Olivier ROCHER
36, Chemin du Champ Blanc
58200 COSNE SUR LOIRE

06 61 34 08 42 lestoituresdor@gmail.com

A votre écoute..
solution auditive

Dupont Alexis
Audioprothésiste
AVE Cosne

11 rue du Général de Goulle
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
03 45 80 90 88
ave.audition@gmail.com

Horaires du mardi au vendredi 9h-12h
14h-18h
Le samedi 9h-12h00
ave-audition.fr

EXPRESSION POLITIQUE

Une ville à taille humaine !

Notre commune n'y échappe malheureusement pas ! Comme les quatre principales villes nivernaises, elle affiche une diminution de sa démographie entre 2014 et 2020. La population cosnoise s'établit désormais à **9415 habitants**.

Ce chiffre, issu des **relevés au 1^{er} janvier 2020**, ne tient pas compte des effets, possiblement positifs, de la crise sanitaire sur nos territoires. Comme plusieurs autres départements de la Région Bourgogne Franche-Comté, la Nièvre observe une perte significative d'habitants, de l'ordre de 11 000. Plus globalement, sur la période 2014-2020, la démographie de la Région amorce une tendance à la baisse.

Les perspectives restent toutefois optimistes pour la Ville. **De nouveaux habitants s'installent sur la commune** ; le marché immobilier donne des signes de **bonne activité** ; les effectifs scolaires, après une période de franche décrue, se contractent dans une moindre mesure.

Continuons avec les forces vives de notre commune et de notre bassin de vie à **entretenir cette dynamique** !

Habiter à Cosne-Cours-sur-Loire est pour beaucoup un **projet de vie**, un choix de cœur pour une cité à taille humaine et une nature à portée de main !

Groupe De Vous à Nous

Des études et des nids de poule !

A chaque conseil municipal, la majorité nous annonce de nouvelles études, dont on ne voit ni les conclusions, ni les applications. A quand le premier coup de pioche ?! A mi-mandat, il serait temps d'entamer les travaux !

Par exemple, les abords du Vieux Château, dont nous pouvons enfin admirer le mur d'enceinte, seraient l'emplacement propice à la végétalisation. Fini les grilles métalliques ! Place aux plantes ! Voilà un projet économique et écologiquement responsable !

Les finances gaspillées pour ces études sans finalité n'ont pas été investies dans la voirie qui ne cesse de se dégrader.

L'étude pour la réfection de la rue du Mardron annoncée en juin 2022, en accord avec la municipalité de Saint Père, ne sera pas suivie d'effet. Prévoyez un budget "amortisseurs" pour les trois prochaines années !

Autre étude : la Maison de santé. 78000 euros investies en 2022 pour que M. le Maire annonce dans un article publié dans la presse locale début 2023 vouloir l'installer rue de Donzy, aux anciennes serres municipales, lieu que nous avions évoqué avant 2020...

Cosnoises, Cosnois, à vos porte-monnaie !

Michel Veneau, Pascale Quillier, Sylvie Reboulleau, Lucie Leclerc et Alexandre Boucher-Baudard

Stop à l'amateurisme ! Place au volontarisme !

Nous souffrons depuis le début de ce mandat d'un manque de volontarisme du Maire et de son équipe municipale ! Il appelle cela une approche novatrice ! À vous de juger.

Ces innovations sont l'absence de combat face aux attaques du Maire de Nevers qui a déclaré être totalement opposé à un bloc chirurgical dans le futur hôpital, considérant que les Cosnois n'en ont pas besoin car à moins de 20mn de l'hôpital de Nevers. Et le Maire de Cosne, soumis, ne dit rien ! C'est l'absence d'initiative pour ouvrir le centre de périnatalité. C'est un manque de stratégie permettant l'implantation de nouveaux emplois

pour contrer la perte vertigineuse d'habitants ! C'est aussi une complicité avec l'État pour fermer l'école de Cours ! Et Franc Nohain est menacé par une fermeture de classe.

Cosne n'est plus Cosne et l'équipe municipale est dépassée par les événements ! Nous avons maintes fois proposé notre expertise, nos contacts, nos réseaux, l'influence dont nous pouvons disposer. Fin de non recevoir. Or Cosne mérite la force de l'union... et de mobiliser, sans sectarisme, les compétences là où elles sont !

Pour Cosne @utrement

Hicham **BOUJLILAT**
Martine **BOREL**
Isabelle **DENIS**



Horaires de l'accueil de la Mairie

Du lundi au vendredi
08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Permanence du Maire et ses élus

Sur rendez-vous
Téléphone : 03 86 26 50 00

Le prochain Conseil Municipal

se déroulera le 6 avril à 19h au Palais de Loire et sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

COSNE-COURS-SUR-LOIRE



25 MARS 2023

CARNAVAL

AFRIQUE

GRANDE PARADE
DÉPART 14H DEVANT LA MAIRIE



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

SPECTACLE • GOÛTER
STADE RAPHAËL GIRAUX